



Bureau de la santé et l'inforoute

A large, stylized graphic of a human figure in shades of blue. The head is a sphere, the torso is a simple shape, and the legs are represented by two large, sweeping curves that extend towards the right side of the page.

*L'intégration virtuelle pour
une amélioration de la santé :
du concept à la réalité*

L'intégration virtuelle pour une amélioration de la santé : du concept à la réalité

Bureau de la santé et l'inforoute
Santé Canada

Septembre 1998

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires auprès du :

Bureau de la santé et l'inforoute

Localisation postale 3002A2

11, avenue Holland, tour A, 2e étage

Ottawa (ON)

K1A 0K9

Tél. : 613-954-9165

Télec. : 613-952-3226

Adresse web : <http://www.hc-sc.gc.ca/ohih-bsi>

Les questions et observations doivent être transmises à l'auteur Constantine Tikhonov à :
Constantine_Tikhonov@hc-sc.gc.ca.

La présente publication est également disponible sur demande sur disquette, en gros caractère, sur bande sonore ou en braille.

Also available in English under the title:

Virtual Integration for Better Health: from Concept to Reality

REMERCIEMENTS

Le Bureau de la santé et l'inforoute aimerait remercier M. Stephen Vail pour avoir révisé le document, Mme Hélène Vigeant pour avoir fait plusieurs suggestions précieuses et le Bureau de la traduction.

Table of Contents

Avantages d'un infostructure de la santé	1
Avantages du transfert d'information sur la santé entre secteurs de compétence	2
Avantages cliniques et épidémiologiques	2
Avantages économiques, technologiques et sociaux	4
Avantages sur les plans de la gestion et des politiques	5

AVANTAGES D'UN INFOSTRUCTURE DE LA SANTÉ

Une infostructure de la santé est un réseau intégré de réseaux d'ordinateurs et de communications qui relie virtuellement l'infrastructure physique, les professionnels de la santé, les établissements, les collectivités et les patients dans le but d'améliorer la prestation des soins et le partage des connaissances sur la santé et, en définitive, d'améliorer la santé des Canadiens.

Lorsqu'elle sera entièrement mise en œuvre, l'infostructure de la santé élargira considérablement la portée des soins de santé efficaces. On s'attend à ce qu'elle aide les particuliers à demeurer en santé et à ce qu'elle réduise le coût des soins tout en améliorant la qualité.

L'infostructure de la santé permettra de dispenser des soins médicaux efficaces au domicile des patients et dans les régions rurales isolées. Elle améliorera en outre l'accessibilité des soins spécialisés. Les patients pourront effectuer des tests spécialisés à domicile et transmettre par l'entremise de réseaux de télécommunication les données captées par des détecteurs électroniques. À la suite d'une chirurgie, ils porteraient par exemple un capteur sans fil qui transmettrait continuellement de l'information sur leur état au bureau de leur médecin. De là, un ordinateur analyserait constamment l'information et préviendrait le médecin de toute anomalie décelée.

À l'aide de liens télémédicaux dotés de capacités audio et vidéo bidirectionnelles, les grands centres médicaux seront reliés à des généralistes et à des infirmiers de première ligne établis dans les collectivités éloignées et les aideront à poser le bon diagnostic et à prescrire le traitement approprié aux patients.

On améliorera de beaucoup la qualité des soins médicaux en fournissant de l'information fiable aux médecins, en leur communiquant les données nationales sur les résultats des traitements ainsi que plus d'information sur l'efficacité du traitement antérieur d'un patient. Le dossier transmis aux professionnels de la santé leur fournira non seulement de l'information descriptive, mais également les résultats de la plupart des radiographies, des examens Imagerie par résonance magnétique (IRM) et des analyses biochimiques détaillées subies par le patient. Ces renseignements sauront certes sauver des vies en cas d'urgence, lorsque la survie du patient est une question de minutes et repose sur la disponibilité de données essentielles (par exemple, type sanguin ou allergies connues).

Ce ne sont là que les avantages les plus évidents de l'infrastructure de la santé qui voit actuellement le jour en Amérique du Nord. Certaines des applications décrites sont déjà utilisées dans les grands hôpitaux urbains. L'objectif consiste maintenant à interrelier les systèmes actuels et à créer un réseau ininterrompu pour le système de télésoins de santé du XXI^e siècle.

AVANTAGES DU TRANSFERT D'INFORMATION SUR LA SANTÉ ENTRE SECTEURS DE COMPÉTENCE

D'abord, nous devons nous poser la question suivante : quel genre d'avantages, et pour qui?

Le transfert électronique d'information sur la santé entre secteurs de compétence pourrait procurer une gamme d'avantages directs et indirects aux patients, aux professionnels de la santé et aux administrateurs de la santé publique et des soins de santé. Les principaux avantages directs se situent aux plans épidémiologique, clinique, économique, social, technologique et gestionnel. En termes d'avantages indirects, une infrastructure nationale de la santé pourrait avoir un effet macro-économique sur le développement des industries de l'information et des communications, des industries des soins de santé et des établissements d'enseignement.

Avantages cliniques et épidémiologiques

La médecine est une science complexe, qui exige qu'il y ait consultation régulière entre les professionnels. Tel que stipulé dans la nouvelle formulation de 1995 du serment d'Hippocrate¹, « *Je demanderai conseil à des médecins particulièrement qualifiés lorsque cela ira dans l'intérêt de mon patient.* » La possibilité de transférer de l'information sur la santé entre les provinces et les territoires enrichira et stimulera très certainement les consultations de ce genre en permettant aux médecins des régions rurales du pays de consulter leurs collègues de toutes les autres régions sans se limiter à une province en particulier. La capacité de communiquer aux médecins consultants les signes vitaux en temps réel du patient améliorera de façon remarquable le processus même de consultation. Les grands gagnants d'un tel système seraient les patients.

¹ Serments et codes des médecins, Université de Chicago, MacLean Center for Clinical Medical Ethics, au <http://ccme-mac4.bsd.uchicago.edu/CCMEPolicies/MedCodes/Hippo>

Ce transfert possible de renseignements médicaux entre les provinces et les territoires se compare à la mise en place du système de gestion juste-à-temps en milieu industriel. Pour les professionnels de la santé, il est très important de pouvoir accéder aux antécédents médicaux des patients lorsque cela s'avère nécessaire, particulièrement en cas d'urgence. Or, la réalité veut que les patients soient très mobiles et se déplacent d'une région à l'autre du pays. Bien des gens travaillent à contrat et se rendent dans différentes provinces pour y visiter leurs clients. Beaucoup voyagent. La capacité de transférer des renseignements médicaux permettrait aux médecins et aux infirmiers locaux d'avoir accès au besoin aux dossiers des patients qui les consultent. Par ailleurs, dans un proche avenir, il se pourrait qu'un patient puisse choisir de se rendre chez un médecin local ou de communiquer avec son propre médecin de famille par une ligne MTA² rapide. En ce cas, l'infrastructure nationale de la santé permettrait aux patients de transférer les données chiffrées sur leurs signes vitaux à un professionnel de la santé, qui pourrait ainsi prendre des décisions éclairées et leur suggérer le meilleur traitement. Dans l'ensemble, en soutenant la mobilité des patients à l'intérieur du pays, le transfert d'information sur la santé entre secteurs de compétence est susceptible d'améliorer la coordination et la continuité des soins aux patients.

On craint que le fait que des médecins et infirmiers d'une province puissent donner des consultations et prescrire des traitements à des patients d'une autre province nécessite une restructuration en profondeur du système de délivrance du droit de pratique médicale au Canada. Cette réforme semble toutefois s'imposer depuis un certain temps et elle pourrait avoir un effet très positif sur l'ensemble du processus d'accréditation professionnelle au Canada. Les professionnels de la santé devraient s'attarder davantage au fait que les progrès réalisés au chapitre des technologies de l'information et des communications permettent l'exportation de services de santé au-delà des frontières internationales. Cela soulève des questions plus sérieuses que l'intégration virtuelle du système de soins de santé du Canada.

La majeure partie des progrès médicaux des 200 dernières années peuvent être attribués au système de santé publique et au contrôle des maladies transmissibles. L'échange d'information est au cœur de la santé publique et de l'épidémiologie. Nous ne devons pas oublier que l'histoire de l'information sur la santé est directement liée à celle des épidémies en Europe. Pour le bien-être de la population, il est tout à fait essentiel qu'il y ait communication d'information fiable de surveillance de la santé publique entre les différents pays, provinces et territoires. Les maladies traversent les frontières; il devrait en être de même de l'information à leur sujet.

² Mode de transmission asynchrone

La possibilité de transférer de l'information sur la santé entre secteurs de compétence recèle également le vaste potentiel de faciliter la réalisation de travaux de recherche par des groupes de chercheurs biomédicaux se trouvant dans différentes régions du pays. Les résultats de telles recherches profiteraient à l'ensemble de la population canadienne.

Avantages économiques, technologiques et sociaux

Le gouvernement fédéral du Canada est le principal dispensateur et acheteur de services de soins de santé compte tenu de ses responsabilités à ce chapitre vis-à-vis du personnel militaire, des employés de la fonction publique, des anciens combattants, des immigrants et des Premières nations. La mise en place de systèmes interopérables de dossiers médicaux à travers le pays pourrait permettre à l'administration fédérale et aux dispensateurs locaux de soins de santé de réduire leurs dépenses en diminuant le dédoublement des dossiers et en éliminant la paperasse excessive.

La libre circulation de l'information sur la santé entre secteurs de compétence, enrichie par l'identification unique des patients et des dispensateurs, permettrait de dépister les fraudes et, par conséquent, de réaliser des économies considérables.

Les avantages économiques du transfert d'information sur la santé entre secteurs de compétence pourraient se concrétiser principalement par le remplacement des documents qui circulent à l'heure actuelle entre provinces et territoires par la technologie électronique. De plus, si les provinces décidaient de participer conjointement à la conception et à la mise en place de l'infrastructure nationale d'information sur la santé, cela pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle.

En termes d'avantages technologiques, la collaboration fédérale-provinciale-territoriale à l'élaboration de l'infrastructure de la santé faciliterait la diffusion des nouvelles technologies et permettrait aux divers secteurs de compétence de jouir d'une capacité technologique comparable de transmettre de l'information multimédia sur la santé. Cela contribuerait également à l'élaboration plus rapide de normes d'interopérabilité entre les plates-formes du système d'information fédéral-provincial-territorial.

Une infrastructure nationale de la santé pourrait contribuer à l'élimination des grandes différences entre les infrastructures sociales et de soins de santé des régions rurales et urbaines des provinces et des territoires. Le transfert d'information sur la santé entre secteurs de compétence pourrait permettre d'améliorer considérablement l'accès à l'information sur la santé par les patients et par les professionnels de la santé. Une infrastructure nationale de la santé pourrait également faciliter l'établissement d'un

environnement virtuel de soins de santé dépassant les frontières provinciales et territoriales et d'assurer réellement la transférabilité des soins de santé. À l'intérieur d'un tel environnement, il serait possible de tenir à jour efficacement les réseaux virtuels de spécialistes de la santé du pays, ce qui réglerait le problème de l'isolement relatif des professionnels travaillant en régions rurales. Cela pourrait avoir un effet positif sur les questions de ressources humaines dans les communautés éloignées des provinces et des territoires.

Avantages sur les plans de la gestion et des politiques

L'échange d'information sur les résultats économiques et en matière de santé à travers le pays pourrait permettre la réalisation d'analyses constantes de rentabilité et d'analyses des indicateurs de la qualité de vie à l'échelle nationale, ce qui faciliterait la communication des meilleures pratiques.

En outre, les questions gestionnelles que soulèvent les changements rapides, les tendances démographiques, la révolution technologique, etc. sont les mêmes à peu près partout au pays. La possibilité d'échanger des données brutes sur les niveaux organisationnels entre établissements similaires des différents secteurs de compétence et de discuter des problèmes et des solutions en matière de gestion permettrait d'améliorer la qualité de la gestion des soins de santé.

La mise en place de l'infrastructure nationale de la santé pourrait permettre de regrouper et d'*intégrer virtuellement* les systèmes de soins de santé des provinces et des territoires en un nouveau système national de soins de santé plus efficient et plus rationalisé, sans réellement interférer dans la gestion et la prestation des services par les systèmes provinciaux et territoriaux de soins de santé.

